

AIDE D'URGENCE TPE-PME

Programme opéré par le MEDEF Auvergne-Rhône-Alpes

Vous êtes dirigeant et votre entreprise connaît des difficultés ?

Le MEDEF Auvergne-Rhône-Alpes vous accompagne avec le dispositif Aide d'urgence TPE-PME, financé à 100% par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Bénéficiez d'un audit rapide afin d'obtenir dans les meilleurs délais des conseils de nos experts partenaires du programme.

UN ACCOMPAGNEMENT AU PLUS PRÈS DE VOS BESOINS

Un programme d'accompagnement sur-mesure :

- Un RDV téléphonique avec la chargée de mission Aide d'urgence pour la réalisation d'un pré-diagnostic de votre situation et de vos difficultés.

Inscrivez-vous directement en ligne en [cliquant ici](#) ou contactez-la au 06 82 30 57 02.

Lors de votre inscription en ligne, merci de renseigner vos coordonnées téléphoniques et mail afin que nous puissions vous rappeler à l'heure choisie. Pour des raisons de confidentialité, toutes les inscriptions ne seront visibles que par notre Chargée de mission.

- Une mission de conseil personnalisé par l'un de nos experts partenaires du programme, dans les 48h suivant votre demande.

[Télécharger la fiche du programme Aide d'urgence](#)

INFORMATION UTILE

La Région Auvergne-Rhône-Alpes détaille sur le site [AMBITION ECO](#) l'ensemble des mesures mises en place dans le cadre de la crise COVID-19, ainsi qu'un Numéro vert à destination des entreprises : 0 805 38 38 69.

[>> Pour plus d'informations](#)

Contact : Ann-Sarah Platroz – asplatroz@medef-aura.fr – 06 82 30 57 02

Un programme financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes

